

LA SANTÉ DANS LE DÉBAT 2012



SANTÉ 2012 : les débats ont été lancés à Beaune !

Salle comble au Palais des Congrès de Beaune, le 16 novembre 2011. Plus de 300 personnes étaient présentes pour assister au premier débat interrégional initié par la Mutualité Française et fêter le trentenaire de son Union régionale en Bourgogne. Qualité de santé, accès aux soins et avenir de notre système de protection sociale étaient donc les grandes thématiques de cette journée.



Un public attentif et actif de 300 personnes assistait aux conférences et débats sur l'avenir de notre santé.



Etienne Caniard, Président de la Mutualité Française.

« Je suis très heureux de pouvoir débiter ici à Beaune une série de 10 réunions interrégionales qui s'achèvera à Paris le 8 février, un tour de France mutualiste visant à alimenter ce que nous avons appelé notre plate-forme 2012 en cette année de rendez-vous électoral [...]. Nous ne pouvons accepter ce qui s'apparente de plus en plus à une démission collective face à l'apparition d'une santé à deux vitesses ». C'est par ces mots que le Président de la Mutualité Française, **Etienne Caniard**, a officiellement ouvert le débat.

A l'heure où l'Assurance Maladie obligatoire ne rembourse que 55% des soins courants, hors affections de longue durée, pour Etienne

Caniard, l'objectif de ces rencontres est d'essayer de "proposer ensemble des solutions pérennes en vue d'une véritable refondation de notre système de protection sociale". [voir encadré]

"Nous ne partons pas de rien. Un socle de propositions existe, il va être nourri de nos débats, de nos échanges", encourage **Monique Augé**, Présidente de la Mutualité Française Bourgogne.

"C'est cette diversité de regards, poursuit-elle, qui va permettre, à partir de l'analyse des besoins, des échanges d'expérience, de la confrontation des points de vue, d'enrichir notre propre réflexion".

Nos orientations pour un système de santé...

...PLUS JUSTE :

- Définir les rôles respectifs de l'Assurance maladie obligatoire et de l'Assurance Maladie complémentaire
- Faire de l'accès à la complémentaire santé un droit pour tous
- Développer des conventions avec les professionnels de santé alliant qualité et prix
- Renforcer les solidarités inter-générationnelles

...PLUS EFFICACE :

- Définir une offre de santé de premier recours
- Rendre la prescription des médicaments plus sûre et efficiente
- Agir pour une accessibilité géographique et économique des soins
- Améliorer la prise en charge des maladies chroniques

...PÉRENNE :

- Donner à la prévention et à la promotion de la santé toute leur place
- Développer les actions de prévention tout au long de la vie et pour tous les types de perte d'autonomie
- Agir en faveur de la protection de la santé des personnes dans leur environnement de vie et de travail



Monique Augé, Présidente de la Mutualité Française Bourgogne.



BOURGOGNE

Vos mutuelles unies
pour une société plus solidaire



Trois moments forts ont ponctué cet après-midi d'échanges : l'introduction par Etienne Caniard ; une table ronde ; les questions-réponses entre la salle et les intervenants.

La France consacre de plus en plus d'argent à la santé

Pour échanger sur les propositions mutualistes à la veille des échéances électorales de 2012, syndicalistes, professionnels de santé, politologues, acteurs de l'économie sociale et solidaire se sont succédé à la table ronde.

Jean de Kervasdoué, professeur d'économie et de gestion des services de santé du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), pointe du doigt le fait que la France est, après les États-Unis, le pays où les dépenses en matière de santé sont les plus importantes. L'hospitalisation des personnes est 70% plus élevée que dans les autres pays. Paradoxalement, "c'est au Japon, où l'on dépense le moins, que l'espérance de vie est la plus élevée". Il met également en cause le manque d'explications sur les tarifs des professionnels de santé : "Comme on n'a pas d'autres informations sur la qualité d'un médecin que son prix, comme on paie de sa poche, les gens paient des hôpitaux chers et c'est un mécanisme d'inflation".



"Le droit à une mutuelle pour tous est d'abord une question de solidarité et de justice sociale", indique **Bruno Palier**. Ce directeur de recherche du CNRS, au Centre d'études européennes de Sciences Po, évalue à 20 % l'augmentation des remboursements des mutuelles depuis les années 2000, en raison de la hausse du ticket modérateur et de l'augmentation du forfait hospitalier. Et de poursuivre : "Il est clair qu'il conviendrait de mieux gérer notre système de santé mais si l'on regarde les politiques mises en œuvre, ce n'est pas ce que nous avons fait. Ce que nous avons fait, principalement, c'est mettre en place des politiques de déremboursements. Dès lors, les mutuelles se sont substituées à la Sécurité sociale sans pour autant avoir les moyens d'exercer un véritable rôle de gestion. Elles sont toujours des rembourseurs aveugles, alors qu'elles devraient jouer un rôle plus évident dans la gestion du risque".



"Il faut arrêter ces transferts de la Sécurité sociale !", fustige **Françoise Vagner**, membre du groupe CGT au Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE). Elle craint notamment que les assurances privées y trouvent leur compte. C'est pourquoi, "il est essentiel que les organisations syndicales et la Mutualité Française travaillent et réfléchissent ensemble et que la population française s'approprie le débat sur les questions de santé", assure-t-elle. Au-delà des questions de financement et de pérennité du système, elle dénonce aussi la précarité de l'emploi qui mène notamment 27% des chômeurs à renoncer aux soins et aggrave les inégalités de santé entre les Français.



EN LIGNE

Retrouvez toutes les informations de la Mutualité Française Bourgogne sur : www.bourgogne.mutualite.fr

L'agenda des actions de prévention de la santé en région, des vidéos, les rendez-vous sur le système de santé et la protection sociale...



Présidente du groupe CFDT au CESE, **Yolande Briand** s'est dite choquée de découvrir qu'il existe dans certains hôpitaux "un parcours spécifique pour les gens à la CMU". "On ne peut plus faire l'économie d'une réflexion approfondie sur la solidarité", s'insurge-t-elle. "Il nous faut retravailler cette question comme un nouveau contrat social à construire".

Pour améliorer l'offre de soins, le **Dr. Emmanuel Debost**, médecin généraliste à Plombières-lès-Dijon et membre de l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) propose "une régulation de la liberté d'installation des médecins pour éviter les déserts médicaux". Il défend cependant la médecine libérale, "parce que c'est une liberté dans la manière d'exercer, mais pas un choix d'une santé libérale."

Enfin, le président du Conseil national des Chambres Régionales de l'Économie Sociale (CRES), **Jean-Louis Cabrespines**, a souligné le rôle important joué par les mutuelles et leurs services de soins et d'accompagnement mutualistes (SSAM) sur tout le territoire. "Mais ce n'est pas suffisant, ajoute-t-il, les mutuelles vont avoir à répondre, en complémentarité de ce qui existe, aux difficultés que rencontrent les gens".

Le Président, **Etienne Caniard**, a clôturé ces allocutions en rappelant que "le recours à la solidarité n'est pas un retour en termes de bénéfice des actions achetées et de dividendes qu'on doit recevoir. C'est la chance de ne pas être victime de la maladie". Il rappelle : "En 2004, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, les revenus d'activité moyens sont devenus inférieurs aux revenus de remplacement moyens. Cela ne veut bien sûr pas dire que les retraites sont trop élevées. Il y a beaucoup de travail à faire dans ce domaine. Mais il faut aussi prendre en compte les problèmes auxquels sont confrontés les jeunes qui rentrent dans la vie active avec des difficultés phénoménales."

On le voit, le rôle de la Mutualité est fondamental pour construire un système le plus solidaire possible.



Monique Augé, Présidente de la Mutualité Française Bourgogne, s'est félicitée de la volonté de mettre en œuvre "un socle partagé de propositions concrètes pour notre système de santé". Elle a d'ailleurs profité de cette occasion pour remettre plus de 8000 signatures de la pétition "**Un impôt sur notre santé, c'est NON !**" au Président Etienne Caniard. "Ces pétitions sont le fruit du travail sur le terrain des élus mutualistes, des collaborateurs des Unions territoriales et de l'Union régionale qui ont recueilli ces signatures sur les lieux de vie des Bourguignons, leurs lieux de travail et aussi nos SSAM.", a-t-elle souligné.



Monique Augé a remis en main propre au Président de la Mutualité Française les **8000 pétitions papier** recueillies en Bourgogne en un mois.



La mobilisation de chacun ne doit pas s'arrêter là ! Un stand "pétitions" était donc présent afin de pouvoir continuer à recueillir des signatures. A ce jour, plus de **720.000 signatures écrites et électroniques** ont été recueillies à l'échelle nationale en trois mois.

Le mouvement mutualiste en Bourgogne

Cet après-midi était également l'occasion de présenter les activités déployées aujourd'hui à l'Union régionale Bourgogne et dans les Unions territoriales de la Mutualité Française.



Des stands présentait les trois Unions territoriales que sont la Mutualité Française Côte-d'Or-Yonne (à gauche), la Mutualité Française Nièvre et la Mutualité Française Saône-et-Loire (à droite).



Des stands pour chaque activité de la Mutualité Française Bourgogne : le Conseil Médical en Environnement Intérieur (CMEI), Priorité Santé Mutualiste (PSM), la prévention et promotion de la santé et le conventionnement hospitalier.



La Mutualité Française Bourgogne a célébré ses 30 ans !

C'est **Rémy Mairet**, Président d'honneur de la Mutualité Française Bourgogne et Président de la Maison de Parents, qui a évoqué les 30 ans de ce mouvement dans la région.

Celui-ci étant marqué par la première réunion "déterminante" des quatre **Unions départementales (UD)** de Bourgogne en décembre 1979 sur les projets de création d'une structure régionale. Celle-ci verra officiellement le jour le **4 septembre 1981** sous l'appellation de **Fédération Mutualiste Régionale de Bourgogne (FMRB)**. Il n'a pas oublié quelques difficultés initiales, et notamment le fait que "l'initiative régionale était

alors perçue comme un écran entre la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) et les UD".

Les régions administratives se mettant en place à la même époque, la création de l'Union régionale s'est alors imposée comme une évidence.

Un hommage au premier Président de la FMRB a été rendu par Rémy Mairet : "Rappelons l'engagement, l'apport et le rôle de **Robert FORCE** dans toutes les étapes de la construction de la FMRB et dans tous les domaines".

Dès les années 80, la FMRB est en marche. "Les moyens financiers sont certes modestes mais le temps consacré

par les dirigeants et techniciens est important", convient-il.

Concrètement, les travaux de la FMRB consistèrent d'abord en la **promotion de l'optique et la mise en place d'un service régional de prévention** dont la philosophie consiste à "considérer la santé comme une ressource de la vie quotidienne et non un but à atteindre".

La présence de la Mutualité régionale s'affirme rapidement et se consolidera au cours du temps, comme acteur majeur de l'économie sociale et solidaire par ses actions et ses représentations au sein de nombreuses instances comme l'Assurance Maladie, l'Agence Régionale de Santé, la CAR-

SAT, le CESER, la CRESS, etc.

Et **Monique Augé** de poursuivre : "Ces 10 dernières années ont été marquées par un renforcement notoire de la position de la région depuis une "Nouvelle architecture de la Fédération" qui a consacré la mise en place des **Unions Régionales Mutualistes en France en 2002** et les a dotées de missions renforcées et étendues, jusqu'à la dernière réforme fédérale en 2008. Appliquée en Bourgogne, elle transformera début **2010**, nos Unions départementales en **Unions territoriales** (Côte-d'Or-Yonne SSAM, Nièvre SSAM et Saône-et-Loire SSAM).

Les **217** **mutuelles** que

nous regroupons sont la richesse et la force du mouvement mutualiste en Bourgogne et son assurance de rester au plus près des besoins des citoyens. Notre démarche mutualiste, c'est un **engagement en matière de protection sociale pour donner un sens à la solidarité au quotidien**".

- 30 ans, 3 appellations**
- 1981 - 1997 :** la Fédération Mutualiste Régionale de Bourgogne (FMRB)
- 1998 - 2002 :** l'Union Régionale Mutualiste de Bourgogne (URMB)
- Depuis 2003 :** la Mutualité Française Bourgogne (MFB)